

# LA CHARTE DES DROITS DES ÉLÈVES FRANCO-ONTARIENNES

*Cette charte a été créée le mercredi 4 novembre, 2004 par la délégation jeunesse des États généraux portant sur le développement des services en français en matière de violence faite aux femmes.*

- Entendu que la jeunesse franco-ontarienne est membre intégrante de notre communauté;
- Étant donné que la jeunesse franco-ontarienne croit dans les principes de la justice sociale;
- Attendu que la délégation jeunesse participant aux États généraux sur le développement des services en français en matière de violence faite aux femmes a adopté une approche féministe, constructive et progressive face à son rôle dans le cadre de l'événement;
- Considérant que la jeunesse franco-ontarienne est la nouvelle génération; la présente charte assure que :

## **J'AI LE DROIT :**

- I. à l'égalité;
- II. d'être respectée;
- III. d'être: de m'habiller comme je veux, de danser, de rire, de parler, de bouger, de manger, de chanter, de jouer, de penser à moi...
- IV. d'exprimer mes sentiments, mes idées, mes opinions et mes valeurs;
- V. à un milieu de vie ouvert et diversifié dans lequel je ne suis pas jugée ou menacée, où je suis respectée, en sécurité et à l'aise;
- VI. d'avoir accès à un curriculum diversifié, ouvert sur le monde, ouvert sur la situation des femmes dans d'autres pays, ayant un contenu qui me ressemble, et qui nous permet d'explorer des sujets tabous;
- VII. d'avoir les moyens d'être en santé physique et mentale;
- VIII. de m'impliquer en société;
- IX. d'afficher, ou non, mon identité selon mes croyances religieuses, mon orientation sexuelle, mes convictions politiques, mes goûts et toutes autres caractéristiques qui composent ma personne;
- X. d'avoir des services en français.

## **AFIN D'ASSURER CES DROITS, J'AI BESOIN:**

- o d'être adressée en tant que personne unique;
- o de vivre des événements marquants à travers des liens avec ma communauté;
- o d'ateliers d'affirmation de soi et de sensibilisation afin que je sois agente de prévention et en mesure de contrer la discrimination sous toutes ses formes;
- o d'avoir et d'être une modèle accessible autant auprès de mes pairs, que des élèves au primaire;
- o de connaître et d'avoir accès aux ressources qui sont à ma portée;
- o d'avoir accès à une intervenante professionnelle dans mon école;
- o de savoir que mes collègues garçons font partie de la solution.

**J'ai le droit d'être consciente de cette charte et que tous ces droits et besoins soient connus et respectés.**

---

*La délégation jeunesse est composée de :*

Félix Arseneault-Waalwijk (Barrie), Ajà Besler (Sarnia), Héloïse Chartrand (Kingston), Asha Dirir (Ottawa), Carine Labrecque (Sturgeon Falls), Geneviève LaTour (St-Albert), Melyssa Mineault (Iroquois Falls), Patrick Racine (Val Caron), qui le disent avec des mots de femmes, qui en ont assez d'entendre <<et puis après>>.